

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 14 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 14 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

L’an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mickaël JUIGNÉ, André LE ROUX, Annie BLONZ, Louis MASSARD, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Gaël PARISOT, Sabine CHÉENNE, Bertrand MUCHERY, Sophie REIGNIER, Aube Catherine OWCZAREK, Emmanuel RUEZ, Paul DAVOY, Thomas LEROI, Flavie LEPERDRIEL, Mélanie BARDONNAUD, Damien GENTILHOMME, Diane HARICOT, Jean-Philippe GUYON, Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET.

EXCUSÉS : Sylvie LAUTRU (pouvoir à Paul DAVOY), Julien LAUTRU (pouvoir à Jérôme DELISLE), Mélanie DÉCOSSE (pouvoir à Mickaël JUIGNÉ), Pierre CASTILLON (pouvoir à Jean-Philippe GUYON)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Composition des commissions municipales

Rapporteur : Mickaël JUIGNÉ

A la suite du recours exercé par M. Poirier au nom de la liste « Ensemble pour Yvré » contre la délibération n°26-020 fixant la composition des différentes commissions communales, le service de contrôle de légalité de la Préfecture demande que la délibération soit abrogée afin de permettre à chaque liste d’être représentée.

Il convient donc de procéder à un nouveau vote afin de permettre l’expression pluraliste des élus au sein de l’assemblée communale.

Le conseil municipal décide :

- D’abroger la délibération n°26-020
- De procéder à un nouveau vote selon les modalités suivantes :

Les membres sont élus au scrutin de liste secret à la proportionnelle au plus fort reste. Le vote est organisé pour l’ensemble des commissions.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d’après l’ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix recueillies contient un nombre entier de fois le quotient électoral, celui-ci étant obtenu en divisant le nombre des suffrages exprimés par celui des sièges à pourvoir.

Si tous les sièges ne sont pas pourvus, les sièges restants sont donnés aux listes ayant obtenu les plus grands restes, le reste étant le nombre des suffrages non utilisés pour l’attribution des sièges au quotient. Lorsqu’une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient, ce nombre de voix tient lieu de reste. Si plusieurs listes ont le même reste, le ou les sièges restant à pourvoir reviennent à la liste ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d’égalité de suffrages, le siège revient au candidat le plus âgé.

Il est ajouté, conformément aux recommandations de la Préfecture et à la jurisprudence du Conseil d'Etat, que le scrutin devra garantir à *minima* un poste pour chaque liste, afin de permettre la représentation de chacune d'entre elles.

Les candidatures sont présentées en séance pour chaque liste :

Liste Agir pour Yvré L'Évêque

1 ^{ère} commission : Urbanisme/ Aménagement du territoire	2 ^{ème} commission: Santé/ Affaires sociales	3 ^{ème} commission : Travaux/ Relations commerçants/ Cimetière	4 ^{ème} commission : Affaires scolaires/ Jeunesse/ CMJ/ Petite enfance	5 ^{ème} commission : Finances/ Développement économique/ Communication	6 ^{ème} commission: Culture/ Handicap/ Séniors	7 ^{ème} commission : Sport/Sécurité/ Environnement/ Associations
André LE ROUX	Annie BLONZ	Louis MASSARD	Marie CHEVALIER	Jérôme DELISLE	Sylvie LAUTRU	Gaël PARISOT
Louis MASSARD	Sabine CHÉENNE	Gaël PARISOT	Flavie LEPERDRIEL	Emmanuel RUEZ	Aube Catherine OWCZAREK	André LE ROUX
Aube-Catherine OWCZAREK	Sophie REIGNIER	Diane HARICOT	Julien LAUTRU	Paul DAVOY	Paul DAVOY	Julien LAUTRU
Flavie LEPERDRIEL	Julien LAUTRU	Aube- Catherine OWCZAREK	Mélanie BARDONNAUD	Marie CHEVALIER	Julien LAUTRU	Damien GENTILHOMME
Gaël PARISOT	Thomas LEROI	André LE ROUX	Sabine CHÉENNE	Bertrand MUCHERY	Bertrand MUCHERY	Emmanuel RUEZ

Liste Avec vous Yvré durablement

1 ^{ère} commission : Urbanisme/ Aménagement du territoire	2 ^{ème} commission: Santé/ Affaires sociales	3 ^{ème} commission : Travaux/ Relations commerçants/ Cimetière	4 ^{ème} commission : Affaires scolaires/ Jeunesse/ CMJ/ Petite enfance	5 ^{ème} commission : Finances/ Développement économique/ Communication	6 ^{ème} commission: Culture/ Handicap/ Séniors	7 ^{ème} commission : Sport/Sécurité/ Environnement/ Associations
Jean- Philippe GUYON	Damienne FLEURY	Jean-Philippe GUYON	Pierre CASTILLON	Fanny PIRA	Pierre CASTILLON	Damienne FLEURY
Damienne FLEURY	Jean- Philippe GUYON	Damienne FLEURY	Fanny PIRA	Pierre CASTILLON	Fanny PIRA	Jean-Philippe GUYON
Pierre CASTILLON	Fanny PIRA	Pierre CASTILLON	Jean-Philippe GUYON	Damienne FLEURY	Jean-Philippe GUYON	Fanny PIRA
Fanny PIRA	Pierre CASTILLON	Fanny PIRA	Damienne FLEURY	Jean-Philippe GUYON	Damienne FLEURY	Pierre CASTILLON

Liste Ensemble pour Yvré

1 ^{ère} commission : Urbanisme/ Aménagement du territoire	2 ^{ème} commission: Santé/ Affaires sociales	3 ^{ème} commission : Travaux/ Relations commerçants/ Cimetière	4 ^{ème} commission : Affaires scolaires/ Jeunesse/ CMJ/ Petite enfance	5 ^{ème} commission : Finances/ Développeme nt économique/ Communication	6 ^{ème} commission: Culture/ Handicap/ Séniors	7 ^{ème} commission : Sport/Sécurité / Environnemen t/ Associations
Christian POIRIER	Mélanie BOCQUENET	Christian POIRIER	Mélanie BOCQUENET	Mélanie BOCQUENET	Mélanie BOCQUENET	Christian POIRIER

Deux assesseurs sont désignés : M. Le Roux et Mme Pira.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre d'électeurs	27
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de sièges à pourvoir	7
Quotient électoral	3.86

Listes	Vote	Votes/ Quotient	Sièges 1er tour	Restes	Sièges supplémentaires	Total sièges
M. JUIGNÉ Agir pour Yvré l'Evêque	21	5.44	5	0.44		5
Mme FLEURY Avec vous Yvré durablement	4	1.04	1	0.04		1
M. POIRIER Ensemble pour Yvré	2	0.52	0	0.52	1	1
Total	27					7
Nul et blanc	0					
Total	27					

A l'issue des votes, les membres composant les commissions sont les suivants :

	1 ^{ère} commission : Urbanisme/ Aménagement du territoire	2 ^{ème} commission: Santé/ Affaires sociales	3 ^{ème} commission : Travaux/ Relations commerçants/ Cimetière	4 ^{ème} commission : Affaires scolaires/ Jeunesse/ CMJ/ Petite enfance	5 ^{ème} commission : Finances/ Développement économique/ Communication	6 ^{ème} commission: Culture/ Handicap/ Séniors	7 ^{ème} commission : Sport/Sécurité/ Environnement /Associations
Liste Agir pour Yvré l'Évêque	André LE ROUX	Annie BLONZ	Louis MASSARD	Marie CHEVALIER	Jérôme DELISLE	Sylvie LAUTRU	Gaël PARISOT
	Louis MASSARD	Sabine CHÉENNE	Gaël PARISOT	Flavie LEPERDRIEL	Emmanuel RUEZ	Aube Catherine OWCZAREK	André LE ROUX
	Aube Catherine OWCZAREK	Sophie REIGNIER	Diane HARICOT	Julien LAUTRU	Paul DAVOY	Paul DAVOY	Julien LAUTRU
	Flavie LEPERDRIEL	Julien LAUTRU	Aube Catherine OWCZAREK	Mélanie BARDONNAUD	Marie CHEVALIER	Julien LAUTRU	Damien GENTILHOMME
	Gaël PARISOT	Thomas LEROI	André LE ROUX	Sabine CHÉENNE	Bertrand MUCHERY	Bertrand MUCHERY	Emmanuel RUEZ
Liste Avec vous Yvré durable- ment	Jean- Philippe GUYON	Damienne FLEURY	Jean-Philippe GUYON	Pierre CASTILLON	Fanny PIRA	Pierre CASTILLON	Damienne FLEURY
Liste Ensemble pour Yvré	Christian POIRIER	Mélanie BOCQUENET	Christian POIRIER	Mélanie BOCQUENET	Mélanie BOCQUENET	Mélanie BOCQUENET	Christian POIRIER

Chaque commission désignera un vice-président lors de sa première réunion.

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 23 septembre 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Louis MASSARD

Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ



